



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



## AGRICULTEUR EN DIFFICULTES

### Objectifs

Accompagner les exploitants confrontés aux premières difficultés, avant qu'elles ne soient structurelles et irréversibles. Lorsque la situation le permet, un dossier administratif d'aide « agriculteur en difficulté » est réalisé et déposé auprès de la DDT.

### ■ Qui est concerné ?

Tous les agriculteurs d'Alsace qui ont des difficultés économiques et/ou financières et/ou sociales.

### ■ Prestation proposée

Fort de l'expérience et de l'expertise de la Chambre d'agriculture dans le domaine de l'accompagnement technico-économique et celles de la C.M.S.A. dans le domaine de l'accompagnement social, le dispositif s'appuie sur le couple Chambre d'agriculture / C.M.S.A. et la double compétence économique et sociale au travers d'un conseiller du service économie et prospective et d'un conseiller social.

A partir d'une rencontre d'environ 2 heures à la Chambre d'agriculture, en présence du comptable, du ou des conseillers et de l'agriculteur, il est établi :

- Diagnostic préalable réalisé par les deux conseillers, assorti d'un projet d'accompagnement.
- Partage du diagnostic et du projet d'accompagnement avec les créanciers. Recherche commune de solutions.
- Validation du plan d'accompagnement.
- Selon les besoins, suivi par les deux conseillers, dans leur domaine respectif.

Un compte rendu écrit reprenant les éléments constatés ainsi que les conseils mis en avant est envoyé dans le mois qui suit le rendez-vous.

### ■ Nos +

- Prestation individuelle, conseil personnalisé, écoute et analyse objective.
- Etroite collaboration entre les conseillers impliqués.
- Proposition d'accompagnement complémentaire par les conseillers de la Chambre d'agriculture.

### Vos conseillers référents

#### • Schiltigheim

##### ■ Philippe LUKASEK

03 88 19 17 43

[philippe.lukasek@alsace.chambagri.fr](mailto:philippe.lukasek@alsace.chambagri.fr)

#### • Sainte Croix en Plaine

##### ■ Eric GRANVEAUX

03 89 20 97 77

[eric.granveaux@alsace.chambagri.fr](mailto:eric.granveaux@alsace.chambagri.fr)



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

**Engagements complémentaires**

- Accompagner par un appui personnalisé les agriculteurs qui traversent une période difficile en raison de problème économiques et/ou sociaux.
- Fédérer autour de la Chambre d'agriculture et de la Mutualité Sociale Agricole, les acteurs de l'entreprise en difficulté (banques, comptables, fournisseurs...) aux fins d'arrêter un projet de redressement.
- Eviter que des événements conjoncturels ou ponctuels n'aggravent irrémédiablement une situation, pour laquelle des solutions de redressement durables existent encore.
- Lorsque la situation le permet, un dossier agriculteur en difficulté est proposé et réalisé par la Chambre d'agriculture et déposé auprès de la DDT.
- Lorsque la situation le demande une étude prévisionnelle peut être proposée : voir offre de service « Etude prévisionnelle ».

**Tarif - Durée**

*Tarif sur demande*

*Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.*

*Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.*

**Partenaires**

- Caisse de Mutualité Sociale Agricole
- Centres de Comptabilité : AS'COMPTA - CER France Alsace - CEGAR - CFG
- Banques : Crédit Agricole - Crédit Mutuel - Banque Populaire - CIC
- Syndicats : FDSEA - JA - AVA



**Chambre d'agriculture Alsace**

■ **Siège et Site du Bas-Rhin**

2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM  
67013 STRASBOURG Cedex

■ **téléphone** : 03 88 19 17 17 ■ **fax** : 03 88 83 30 54

■ **mail** : [direction@alsace.chambagri.fr](mailto:direction@alsace.chambagri.fr)

■ **Site du Haut-Rhin**

11, rue Jean Mermoz -BP 80038  
68127 STE CROIX EN PLAINE

■ **téléphone** : 03 89 20 97 00 ■ **fax** : 03 89 20 97 01

■ **Site internet** : [www.alsace.chambagri.fr](http://www.alsace.chambagri.fr)

■ **Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

